

Ecrit par le 2 juillet 2026

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été



Après sa mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse va organiser une nouvelle élection afin de se doter d'une nouvelle assemblée générale et d'un nouveau président. Si cette accélération du calendrier électoral consulaire va pouvoir donner une nouvelle gouvernance à la chambre vauclusienne, de nombreux dossiers 'épineux' devront être traités prioritairement par la nouvelle équipe.

Ecrit par le 2 juillet 2026

[Jacques Witkowski](#), le nouveau préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de signer « l'arrêté portant convocation des électeurs, fixant le déroulement des opérations électorales et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse » ([voir document en fin d'article](#)).

Un vote du 29 juin au 10 juillet

L'élection, organisée exclusivement par correspondance, débutera le lundi 29 juin pour se clôturer le vendredi 10 juillet. A l'issue du scrutin, les nouveaux membres élus de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse désigneront un nouveau bureau ainsi qu'un nouveau président afin de succéder à [Gilbert Marcelli](#), suite à « [l'arrêté préfectoral portant dissolution de l'assemblée générale et du bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse et nomination d'une commission provisoire du 30 janvier 2026](#). »

Faire le plus vite possible

Si une grande incertitude régnait sur les éventuelles dates de ces élections (elles pouvaient être potentiellement repoussées jusqu'en 2029 en raison du calendrier électoral national), le souhait de l'Etat de les organiser durant l'été montre sa volonté de 'régler' le problème consulaire vauclusien le plus rapidement possible.

Un succès également pour [Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et ordonnateur de la commission de tutelle de la CCI 84, qui s'était engagé à ce que les élections puisse se dérouler le plus rapidement possible.

[CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes](#)

Le SGAR prêt à relever le défi

Pour autant, cette hâte n'est pas sans risque. En effet, les listes électorales des ressortissants de la CCI de Vaucluse ne sont plus à jour. Si tel est le cas, un simple recours pourrait suffire à faire invalider la future élection. Et de l'aveu même de nombreux observateurs consulaires, cette réactualisation sur un délai aussi court est une véritable gageure.

Un défi que semble pourtant vouloir relever le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure qu'« à compter de la publication de l'arrêté, la commission d'établissement des listes électorales prévue à [l'article R.713-1-1 du code de commerce](#) procédera à la mise à jour des listes électorales établies pour le renouvellement général de 2021 ». Verdict le mardi 14 avril prochain avec la remise des listes électorales définitives à Thierry Suquet, préfet de Vaucluse pour validation.

Cette liste sera alors mise à disposition du public pour information avant que le préfet de Vaucluse installe officiellement la commission d'organisation des élections d'ici le 20 mai prochain.

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Ils ont 'lâché' le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

Une liste unique pour faire table rase du passé ?

En attendant, le meilleur moyen pour se prémunir d'un éventuel recours c'est que le monde patronal vauclusien affiche son unité à l'occasion de cette élection consulaire. C'est ce à quoi s'attellent d'ailleurs en ce moment la CPME de Vaucluse et le Medef 84, les deux principales organisations patronales du département. Des deux côtés, on assure d'ailleurs avoir pleinement pris conscience des enjeux pour l'avenir, voire la survie, de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. Oui, mais avec qui ?

[Le renouveau du Medef](#), avec Roland Paul son nouveau président, et la prochaine passation de présidence à la CPME, entre 'l'historique' Bernard Vergier et le très probable Denis Duchêne, devraient marquer un inévitable changement de génération se matérialisant très concrètement dans la constitution de la future liste commune.

D'ores et déjà, les deux organisations patronales semblent déjà sûres d'une chose : impossible de reprendre les élus démissionnaires qui ont amené à [la mise sous tutelle de la CCI après avoir pourtant réaccorder leur confiance quelques semaines auparavant au président Marcelli](#).

« Il va falloir partir d'une page blanche, explique un très influent représentant du monde patronal du département. Ils ont 'lâché' le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

« La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. »

Même son de cloche dans d'autres cénacles patronaux vauclusiens tout aussi actifs : « C'est inenvisageable de s'appuyer sur ceux qui nous ont mis dans cette situation. La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. En termes d'image vis-à-vis des entreprises vauclusiennes que nous représentons, il est donc impératif de donner un grand coup de balai. »

L'écosystème patronal vauclusien semble désormais plus que jamais dans les starting-blocks afin de jouer la carte de l'union et travaille déjà activement depuis plusieurs semaines à la constitution de cette liste commune tant attendues par les chefs d'entreprise locaux.

Dépôt de candidature et campagne électorale

Les futurs candidats pourront commencer à déposer leur liste en préfecture à compter du mercredi 20 mai prochain. Ce délai de déclaration sera clos le jeudi 28 mai à partir de 12h.

« Les déclarations de candidatures sont faites par écrit et signées par les candidats, précise le SGAR. Elles peuvent être individuelles ou présentées de manière collective dans le cadre d'un groupement, et déposées soit par les candidats eux-mêmes soit par un mandataire. Dans ce dernier cas, les déclarations sont accompagnées du mandat signé par les mandants et par le mandataire. »

Au plus tard le 3 juin 2026, le préfet de Vaucluse procédera ensuite à l'affichage de la liste des candidats,

Ecrit par le 2 juillet 2026

dans les conditions prévues par [l'article R.713-10 du code de commerce](#). La campagne électorale débutera alors le jeudi 4 juin 2026 et prendra fin le jeudi 9 juillet 2026 à minuit, veille du dernier jour de scrutin.

[CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'](#)

Des dossiers prioritaires à traiter en urgence

Suite à ces élections, la CCI de Vaucluse devrait donc retrouver une capacité de gouvernance locale. La nouvelle équipe aura plusieurs dossiers urgents à traiter prioritairement.

Le premier est sans conteste celui du renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse. Une DSP dont le renouvellement arrive à échéance fin 2026.

Gilbert Marcelli, le président sortant, n'avait jamais caché sa volonté que la CCI de Vaucluse garde strictement la main sur ce dossier. La CCIR - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - ne semble pas l'entendre de la même oreille. Si elle avançait 'masquée' jusqu'alors, son président [Daniel Margot](#), aussi membre de la tutelle de la CCI 84 (ndlr : à qui nous avons demandé, avec plusieurs confrères, l'organisation d'une conférence de presse sans succès jusqu'à présent), ne s'en cache plus.

Dans les colonnes de nos confrères marseillais des [Nouvelles Publications](#), ce dernier n'hésite pas à évoquer « une mutualisation sans régionalisation », notamment en matière « d'équipements gérés ». Toujours sous la plume de notre confrère [Frédéric Delmonte](#), il enfonce le clou : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société [Sealar](#) pour gérer des aéroports intermédiaires. »

Sealar tombe les masques ?

[Comme nous l'avions révélé il y a quelques semaines](#), c'est donc bien cette société qui semble en embuscade afin de rafler la mise de cette DSP tant convoitée. Sealar, pour Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux, a été créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère. Depuis le 25 novembre dernier, CCI France en est devenu le premier actionnaire. Présidée par Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13M€ en 2025.

En haut de la pile des autres dossiers à traiter prioritairement par la nouvelle gouvernance : [le restaurant Quai des saveurs](#), qui malgré ses 600 000€ de chiffres d'affaires annuels affiche une perte équivalente à son CA, et [le centre de formation Nextech](#), dont la situation ne serait pas si inquiétante de l'aveu même de Daniel Margot.

Quid également des pseudos accusations anonymes envoyées début décembre au CSE (Comité social et économique) de la CCI Paca par un 'collectif de collaborateurs' de la CCI de Vaucluse afin de dénoncer des faits de 'harcèlement managérial' ?

Ecrit par le 2 juillet 2026

Enfin, les nouveaux élus consulaires vauclusiens auront la lourde tâche de trancher sur l'avenir de Tomas Redondo, directeur actuel de la CCI de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : tout est permis

Ayant fait l'objet d'un retrait de permis avec son véhicule de fonction il y a quelques mois, ce dernier n'en a pas informé son employeur tout en continuant de l'utiliser, engageant ainsi la responsabilité de la CCI en cas d'accident. Plus grave encore, durant cette période de rétention, il semblerait que le directeur général de la CCI 84 aurait 'co-voituré' d'autres salariés de la chambre qui ignoraient la situation.

Des faits suffisamment sérieux pour que la CCIR Paca lance en début d'année une procédure de « rupture de la relation de travail » pour motif « disciplinaire ». Une démarche dont a été informée CCI France et son président Alain Di Crescenzo.

Sollicité par nos soins, les services de ce dernier n'ont pas encore répondu malgré plusieurs relances. Cependant, selon [l'article R711-70](#) du code du commerce l'absence de retour de la part de CCI France vaut aujourd'hui validation de la sanction. A ce jour pourtant, la CCI Paca semble se réfugier derrière la non-réponse pour geler cette procédure.

Une posture en opposition avec [l'article R712-4-1](#) du code du commerce qui rappelle que « s'il est décidé de ne pas prononcer une sanction disciplinaire, il faut en exposer les motifs dans un rapport qui doit être communiqué au préfet de région et au ministre en charge de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie ».

Contacté, le ministère de l'économie et des finances, dont dépendent les CCI de l'Hexagone, souhaite désormais disposer des éléments pour se prononcer.

« La situation est intenable. »

Créer un précédent inédit

Du côté des autres chambres consulaires françaises cette situation est assez mal vécue : « Dans n'importe quelles entreprises de notre pays, une telle faute déboucherait sur un licenciement immédiat. Pas à la CCI de Vaucluse. Nous avons peur que cela crée un précédent chez nos salariés », s'inquiète un président consulaire hors de la région Paca.

Même au sein de la tutelle vauclusienne, deux écoles semblent s'être affrontées : d'un côté les partisans d'une 'exfiltration' immédiate et de l'autre ceux qui ont voulu que le problème soit réglé par la future équipe d'élus.

Les premiers voulaient trancher vite, tout en estimant que la CCI 84 pouvait 'survivre' quelques temps sans directeur général, notamment en s'appuyant sur le très expérimenté secrétaire général actuel de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Les seconds, rappelant qu'il est impossible de recruter un DG durant une période de tutelle, ont préféré jouer la montre pour éviter le maximum de remous.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, prévient toutefois un élu régional. La situation est intenable. »

CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes



C'était un secret de polichinelle, la mise sous tutelle de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse est désormais officiellement actée.

[L'arrêté de dissolution](#) (voir pages 100 et 101) a été signé le vendredi 30 janvier par [Jacques Witkowski](#), le nouveau préfet de Région. Il a ensuite été publié ce lundi 2 février au recueil des actes administratifs de l'Etat de la région Paca. Selon cet arrêté, l'assemblée générale de CCI 84 (mais aussi son bureau et sa présidence) n'exercent plus aucune fonction au sein de l'organisme consulaire.

Cette décision a été prise suite à la démission (entre les 10 décembre et 7 janvier derniers) de 22 des 32 membres de cette assemblée de la CCI 84 élue lors [du scrutin consulaire de novembre 2021](#).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Plus de la moitié des élus étant démissionnaires, le préfet de région s'est donc vu dans l'obligation de procéder à « la dissolution de l'assemblée générale de la chambre, à la mise en place d'une commission provisoire chargée de gérer les affaires courantes et à l'organisation sous six mois de nouvelles élections. »

Mise en place d'une commission de 4 membres

Dans l'attente de l'installation de cette nouvelle assemblée générale et d'un nouveau bureau, le préfet de région a désigné une commission provisoire afin d'expédier les affaires courantes au sein de la chambre vaclusienne. Elle est constituée de 4 membres.

[Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et membre de la CCI région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sera le président et l'ordonnateur de cette commission.

Alors que les rapports délétères entre les soutiens à Gilbert Marcelli, le président de la CCI 84, et leurs opposants démissionnaires ont mis une nouvelle fois la Chambre vaclusienne dans une situation ubuesque, Stéphane Paglia semble avoir le profil idéal pour ramener un peu de sérénité [au pays des Tuche](#). Président d'une CCI voisine ayant le même profil que celle de Vaucluse, il affiche déjà une parfaite connaissance d'un territoire économique similaire au sien en de nombreux points.

« La commission rendra des comptes mensuellement aux services de l'Etat. »

Jacques Witkowski, préfet de Région Paca

La commission provisoire est ensuite aussi composée de [Daniel Margot](#), président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Richard Hemin, ancien membre de la CCI 84, patron du [Grand Café Barretta](#) à Avignon et l'un des chefs de file des élus démissionnaires, ainsi que [Cédric Ribeiro](#), ancien membre de l'assemblée.

Ce dernier, véritable expert-comptable au sein du cabinet vaclusien [Adezio](#) dont il est gérant associé, est désigné trésorier par le préfet de région. Elu initialement sur la liste UP-Medef 84 avant de rejoindre la majorité actuelle, Cédric Ribeiro est certainement le membre le plus compétent et le plus neutre pour assurer la mission qui lui a été confiée.

Dans tous les cas, si cette « commission provisoire est autorisée à prendre les mesures nécessaires à l'expédition des affaires courantes » elle devra « rendre compte mensuellement aux services de l'Etat » et tout particulièrement à la « Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités », explique le préfet de Région.

Quels dossiers en haut de la pile ?

La tutelle aura plusieurs dossiers sensibles à traiter rapidement. Tout d'abord [la reprise de l'école Nextech](#) et [le restaurant Quai des saveurs](#) qui ont particulièrement cristallisé la contestation des opposants à l'équipe dirigeante sortante.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Cependant, le sujet le plus brûlant pour la commission provisoire est sans conteste le renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse.

Cette DSP devant être renouvelée avant la fin de l'année, les acteurs économiques locaux (syndicats patronaux et collectivités locales tout particulièrement) s'inquiètent désormais que le Vaucluse perde la main sur cette infrastructure aéroportuaire regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site. Nombre d'entre eux annoncent déjà qu'ils seront extrêmement vigilants sur ce dossier et commencent à se mobiliser sur le dossier.

Autre sujet délicat à régler pour l'équipe assurant la tutelle de la CCI 84, la suite de la procédure de licenciement pour raisons disciplinaires entamée par la CCI de région à l'encontre du directeur général actuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

[CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'](#)

«Quelle idée, quelle audace !» : à Arles, les femmes entrepreneures font bouger l'économie solidaire

Ecrit par le 2 juillet 2026



Mardi 4 novembre, le [Palais des Congrès d'Arles](#) accueillera une soirée dévolue à l'entrepreneuriat féminin dans l'[Économie sociale et solidaire](#). Porté par [Denis Philippe](#), administrateur d'[Aésio mutuelle](#) et président de la [Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), l'événement «*Quelle idée, quelle audace, femmes entrepreneures !*» mettra en lumière des parcours inspirants et des initiatives durables qui façonnent une économie plus juste et inclusive.

Elles innovent, elles partagent, elles transforment leur territoire. Mardi 4 novembre prochain, à Arles, les femmes seront au centre de toutes les attentions lors d'une soirée placée sous le signe de l'audace et de l'engagement. Dans le cadre des actions d'Aésio mutuelle en faveur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), Denis Philippe, administrateur en charge du secteur, a souhaité créer un rendez-vous inédit pour célébrer celles qui entreprennent autrement.

L'initiative, organisée par le Conseil territorial Occitanie Paca Corse avec son groupe de travail ESS (Economie sociale et solidaire), réunit un large réseau d'acteurs économiques, institutionnels et associatifs : la Chambre de commerce du pays d'Arles, les [Cress Occitanie et Paca](#) (Chambre régionale des entreprises de l'Économie sociale et solidaire), les Chambres des métiers, ainsi que de nombreux partenaires engagés sur le terrain. Ensemble, ils partagent une conviction : la mixité et la coopération sont des leviers puissants pour construire une économie plus durable.

La soirée, animée par la journaliste [Alexandra Galdon](#), s'ouvrira sur les interventions de [Brigitte Liatti](#), [présidente du territoire Aésio Occitanie Paca Corse](#), du président de la CCI (Chambre de Commerce et

Ecrit par le 2 juillet 2026

d'industrie) [Stéphane Paglia](#), et du [maire d'Arles Patrick de Carolis](#). Tous rappelleront combien l'entrepreneuriat féminin reste un moteur d'innovation sociale et de vitalité locale.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

QUELLE IDÉE, QUELLE AUDACE !

Femmes entrepreneures

Parce qu'elles osent, agissent, innovent et rassemblent, les femmes font bouger l'Économie Sociale et Solidaire durablement.

Mardi 4 novembre 2025 à 18h
Palais des Congrès d'Arles
22 av. de la Première - Division France Libre

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION

Une soirée AÉSIO mutuelle qui met en lumière des femmes engagées

Au programme :

- une table ronde
- des témoignages inspirants
- une remise de prix de l'appel à projets "Les Défis" 2025



AÉSIO MUTUELLE

Écrit par le 2 juillet 2026

Le programme alternera conférences, témoignages et échanges. La [neuroscientifique Stéphanie Bourgeon](#) explorera les mécanismes cérébraux et émotionnels qui influencent nos décisions et nos biais inconscients : une plongée fascinante au cœur de nos représentations de genre et de nos freins invisibles.

Puis [Hervé d'Harcourt, membre du comité de direction de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse](#), témoignera de l'engagement de son établissement pour la mixité dans les instances dirigeantes et l'accompagnement des femmes entrepreneures de l'ESS.

Autour de la table, plusieurs cheffes d'entreprise partageront leurs expériences : [Cloé Castelas](#), fondatrice du [tiers-lieu arlésien Pop](#), qui transforme les déchets en ressources et crée des emplois locaux ; [Sophie Bovero, responsable d'Inter-Made Arles](#), structure d'accompagnement de projets solidaires ; ou encore [Lisa Coinus](#), styliste et créatrice du défilé [Fashion Fripp](#), qui prouve que la mode peut rimer avec inclusion et durabilité.

Le point d'orgue de la soirée sera la remise des prix des "[Défis Aésio](#)", récompensant des femmes porteuses de projets à fort impact social ou environnemental. Une reconnaissance symbolique, mais aussi un tremplin pour renforcer les réseaux et les coopérations sur le territoire. « Ces femmes incarnent l'esprit même de l'économie sociale et solidaire : elles osent, elles agissent, elles rassemblent », souligne Denis Philippe. « À travers elles, c'est tout un modèle économique fondé sur le sens, la responsabilité et la confiance qui se déploie. »

Arles s'apprête ainsi à devenir, le temps d'une soirée, la vitrine d'une ESS au féminin pluriel : inventive, engagée et profondément ancrée dans la réalité des territoires. Plus qu'un simple événement, « Quelle idée, quelle audace ! » se veut une invitation à repenser la place des femmes dans l'économie, non pas en marge, mais au cœur du changement.

Le programme

17h Accueil. 18h Début de soirée. Table ronde. Témoignage inspirant, film Femmes cheffes d'entreprise. Entrepreneure locale présentant des initiatives. Remise des prix 'Les défis 2025'. 20h30 Cocktail dînatoire.

Infos pratiques

Mardi 4 novembre 2025, de 18h à 22h30. Palais des Congrès d'Arles, 22 avenue de la Première Division France Libre. Entrée libre sur inscription. Une soirée Aésio mutuelle dédiée aux femmes entrepreneures de l'économie sociale et solidaire.

Mireille Hurlin

Écrit par le 2 juillet 2026

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION



CCI Pays d'Arles, la Soirée des entreprises aura lieu lundi 27 janvier

Ecrit par le 2 juillet 2026



La cérémonie des vœux et la conférence débat de la CCI Pays d'Arles auprès des chefs d'entreprise aura lieu lundi 27 janvier au Palais des congrès d'Arles à partir de 18h.

L'occasion pour [Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles d'adresser ses vœux et de proposer un rendez-vous annuel d'échanges et de rencontres business entre les entreprises du territoire.

Anticiper et s'adapter : les entreprises du Pays d'Arles face aux mutations économiques

Cette soirée sera aussi l'occasion de poser un regard optimiste sur les défis à venir en mettant en lumière les dynamiques économiques et les projets innovants des entreprises du cru avec le regard aiguisé de deux intervenants :

[Jean-Marc DANIEL](#), économiste et essayiste,

professeur à l'ESCP Business School et directeur de la rédaction de la revue Sociétal.

Il est reconnu pour son expertise dans les politiques économiques et les grands enjeux économiques nationaux et internationaux. Son approche directe permet de comprendre clairement les grandes tendances macroéconomiques, notamment en matière de croissance économique, fiscalité et compétitivité des entreprises.

[Philippe MOATI](#), économiste, professeur à l'Université Paris Cité

et co-fondateur de l'ObSoCo (Observatoire Société et Consommation). Spécialiste des mutations sociétales et de l'évolution des modèles de consommation, il se focalisera sur les transitions actuelles, telles que la digitalisation et la transition écologique, et sur l'impact de ces changements sur les entreprises. Avec un style pédagogique et prospectif, il analysera la manière dont les nouvelles attentes des consommateurs, plus exigeants, responsables et connectés, transforment les modèles économiques et les stratégies commerciales des entreprises. La soirée sera animée par Solène CHAVANNE, journaliste et animatrice. Pour clôturer l'événement, les entreprises présentes pourront se rencontrer et échanger autour d'un cocktail dinatoire.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Pour participer les entreprises sont invitées à s'inscrire [ici](#). L'organisateur est la CCI Pays d'Arles. 22, avenue de la Première division France Libre à Arles
04 90 99 08 08.
MMH



Copyright CCI d'Arles

Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays

Ecrit par le 2 juillet 2026

d'Arles : “Avant, on « boostait » le territoire, maintenant, on « accélère » les entreprises.”



Ecrit par le 2 juillet 2026

La circonscription de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles ce n'est pas rien, en superficie d'abord (45% des Bouches du Rhône), en population (209 595 habitants), en entreprises (15 710) et en emplois (36 195 salariés). Avec des villes attractives, Arles, Saint-Rémy-de-Provence, Les Baux, Fontvieille, Maussane, Tarascon, Maillane, Châteaurenard, Saint-Martin de Crau, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, entre Alpilles, Camargue et Montagnette, vergers et oliveraies.

Elu en 2016, réélu le 22 novembre 2021 avec son équipe, Stéphane Paglia fonce. Il a étoffé son réseau, multiplié les actions, les coopérations, les partenariats, les signatures de conventions, renforcé les liens entre les acteurs économiques et leurs territoires d'action et décuplé les services et les rendez-vous.

Il avait lancé 10 projets-phares, sa feuille de route, sa boussole pour la mandature 2021-2026 pour « faire grandir les entreprises, relever avec elles le défi des transitions numérique, environnementale et industrielle et accélérer la transformation du pays d'Arles, en faire un territoire d'excellence par l'innovation, par sa main d'oeuvre qualifiée et par ses équipements performants ».

“Faire grandir les entreprises, relever avec elles le défi des transitions numérique, environnementale et industrielle.”

Où en-est-on aujourd'hui?

Réponse de Stéphane Paglia : « D'abord, nous avons ouvert, à la rentrée de septembre dernier, notre 'IES Business School' - Ecole de commerce et de management au coeur d'Arles avec 25 élèves installés pour l'instant dans les locaux de la CCI. A terme, elle sera bâtie près de la Tour LUMA, à côté du Lycée Pasquier. Ainsi, nous garderons nos étudiants sur place, la scolarité ne coûte que 3 000€ (3 fois moins chère qu'ailleurs) et ils ne quitteront plus la Provence pour aller chercher du boulot ailleurs puisque les entreprises ont besoin de cerveaux et de salariés compétents ».

Avec comme idée-force « L'élève au coeur de l'école », elle proposera des formations de Bac + 1 à Bac + 3, avec des certifications en banque & assurances, commerce international, marketing & communication digitale, immobilier, vente & négociation, communication événementielle, marketing du sport, tourisme & hôtellerie, ressources humaines, gestion d'entreprise.

“Que faire des camions qui passent chez nous entre l'Espagne et l'Italie avec la pollution qu'ils génèrent?”

Le contournement d'Arles?

« On en parle depuis plus de 30 ans, il y a urgence à passer à l'acte. Cet axe est emprunté par 73 000

Ecrit par le 2 juillet 2026

véhicules par jour dont 7 000 poids-lourds. On dénombre environ 200 accidents par an. Une nouvelle enquête publique arrive pour requalifier l'autoroute en boulevard urbain qui intègre Tarascon et Saint-Martin-de-Crau. Il faut supprimer cette balafre qui déchire la ville. La question qui se pose est : que faire des camions qui passent chez nous entre l'Espagne et l'Italie avec la pollution qu'ils génèrent? Une autoroute avec caténaires, évidemment, ferait baisser la carbonation, une expérimentation serait souhaitable ».

“Une véritable ‘task force’ de l'évènementiel, implique que nous augmentions aussi notre capacité hôtelière.”

Le Palais des Congrès doit être agrandi?

Réponse du Président de la CCI : « Oui, mais d'abord, il nous faut absolument faire une remise à niveau des bâtiments qui sont une véritable passoire thermique. Or les études préalables coûtent déjà 300 000€. Ensuite, avoir 1000m² de plus pour accueillir salons et séminaires, développer notre notoriété et devenir une référence nationale, une véritable ‘task force’ de l'évènementiel, implique que nous augmentions aussi notre capacité hôtelière. Or, il manque un établissement 4 ou 5 étoiles et d'une centaine de chambres. Sinon, les touristes d'affaires risquent d'aller dormir ailleurs, la mer est à 20km, Avignon, Nîmes, à quelques encablures. En attendant, le Palais vient de se doter d'un « roof top » d'où on peut admirer la ville à 360°.

“Nous avons aussi tout un éco-système de maintenance ferroviaire, ce qui est un atout majeur.”

Et le port de commerce?

« Sa concession arrive à terme en ce moment, elle doit être prolongée. En fait, il appartient à l'Etat via la Compagnie Nationale du Rhône. En 2020, l'activité avait été fortement impactée par la crise sanitaire. L'an dernier, net redressement avec +13% de la filière des granulats, ballast et produits métallurgiques. Et en 2022, le tonnage a grimpé de + 22% et le chiffre d'affaires s'affiche à 2,2M€. Cet outil quadri-modal (route-fer-fleuve-mer), unique en son genre va faire l'objet de 12M€ de travaux supplémentaires pour optimiser ses capacités, avec de nouveaux hangars pour accueillir encore plus de containers, une nouvelle grue, un hub logistique. Une seconde boucle de stockage des trains sera réalisée pour davantage de trafic et de sécurité. Nous avons aussi, sur place ‘RDT 13 Arles’, une régie des transports, de la réparation de wagons et de locomotives, tout un éco-système de maintenance ferroviaire, ce qui est un atout majeur ».

Avec la démarche ‘Port 2024’ , nous le doterons d'une plateforme biomasse et déchets dangereux, nous

Ecrit par le 2 juillet 2026

pourrons, à terme, valoriser les bio-déchets (palettes de bois et pneus) et réaliser une station d'avitaillement hydrogène. Nous avons aussi la place, avec une cale de halage de 135 mètres de long, pour réparer des navires fluviaux, des barges, des péniches voire des bateaux de croisière. Il y a 25 hectares disponibles à côté du port qui appartiennent à l'Etat ».

“La culture et le tourisme ne suffisent pas.”

Culture et tourisme

Stéphane Paglia ajoute : « La culture et le tourisme ne suffisent pas. Même si en 2022, la fréquentation a dépassé celle de 2021, elle a été sauvée par la clientèle étrangère qui dépense entre 100 et 500€ chez les hébergeurs et moins de 50€ chez les commerçants, cafetiers et restaurateurs. Même si les Rencontres de la Photo ont accueilli 127 000 visiteurs, les musées et monuments historiques (Arlaten, Arles antique, Fondation Van Gogh) 200 000, la LUMA 120 000, les FERIA (de Pâques et du Riz) ont permis d'engranger 12M€, même si on a dénombré 600 000 croisiéristes sur le Rhône, cela ne suffit pas, d'un point de vue économique. En mai, on vient d'enregistrer + 20% de fréquentation, mais en juin, avec cette météo capricieuse, les touristes boude les terrasses de café et les boutiques. Les soldes d'hiver n'avaient pas été à la hauteur des attentes des commerçants. Je pense qu'il faudrait les supprimer, vendre sur internet à prix cassés, changer de modèle, ça permettrait d'écouler les stocks en masse ».

Autre souci, « Airbnb », cette plateforme d'hébergements utilisée par des particuliers qui louent leur maison ou leur appartement. Airbnb est souvent accusé d'être responsable d'une pénurie de logements, les locations saisonnières étant plus rentables que les baux annuels. « Il y en a trop » acquiesce Stéphane Paglia, « il faut trouver un meilleur équilibre ».

“Il nous faut booster nos jobs. Former ceux qui sont éloignés de l'emploi, les coacher, leur redonner confiance.”

L'emploi

Il y a environ 10% de chômage dans le Bassin d'Arles, seulement 40% des foyers paient des impôts. L'emploi est donc une préoccupation majeure du patron de la CCI. « On cherche de la main d'oeuvre partout, on a besoin de salariés dans l'agriculture, la logistique, la restauration, la santé, l'éducation. On doit former des jeunes, même s'ils sont en échec scolaire, favoriser les relations entre demandeurs d'emplois et entreprises avec des rencontres 'job dating'.

Stéphane Paglia explique : « Il nous faut booster nos jobs. Former ceux qui sont éloignés de l'emploi, les coacher, leur redonner confiance. Il y a d'anciens métiers à réapprendre, de chaudronniers, de soudeurs. Les CMP (Constructions Métalliques et Préfabrication d'Arles) sont l'un des plus importants ateliers de

Ecrit par le 2 juillet 2026

chaudronnerie d'Europe, bénéficiant d'une renommée mondiale avec un personnel hautement qualifié. L'usine dispose de ponts roulants, fours, halls de sablage-peinture d'une capacité hors du commun. Sans parler de son emplacement stratégique, près des autoroutes et des ports d'Arles et de Fos-sur-Mer. »

Pour aider les futurs chefs d'entreprises à se lancer, il a publié une brochure qui détaille les étapes de l'aventure entrepreneuriale : quel budget prévoir, comment se présente le marché, comment m'imposer en tant que patron? Une autre, intitulée « Kit de recrutement », définit le profil du poste, les missions et objectifs à atteindre, les compétences requises, la rémunération. Le but étant de l'intégrer au maximum dans l'équipe et de l'impliquer dans le travail collectif.

Le président de la CCI évoque alors '*chatGPT*', ces textes générés par l'intelligence artificielle. « Il n'a pas que de mauvais côtés » dit-il. « Avec lui, on peut gagner du temps. Par exemple, pour un plan de formation en électro-technique, d'habitude il faut 2 jours. J'ai mis un quart d'heure à en concocter un. C'est une vraie rupture, un bouleversement qui va impacter l'entreprise, la formation, l'insertion, et la fonction de certains cols blancs ».

“Nous pensons à des implantations d'hôtels d'entreprises au plus près des besoins, à Tarascon, Saint-Rémy, à Châteaurenard et à Saint-Martin-de-Crau.”

Hôtel d'entreprises, MIN, Provence Prestige

Il a aussi évoqué lors de notre entretien les hôtels d'entreprises. Le 1er créé à Arles en 2019 est complet, il témoigne de l'intérêt des entrepreneurs pour ce type d'équipement qui leur propose un hébergement physique et une domiciliation administrative. « Nous pensons à des implantations au plus près des besoins, à Tarascon, Saint-Rémy, à Châteaurenard et à Saint-Martin-de-Crau. »

Dans un territoire profondément rural qui assure 60% de la production agricole des Bouches du Rhône, Stéphane Paglia a également évoqué l'agriculture et l'alimentation de demain. « Nous soutenons le Grand Marché de Provence de Châteaurenard, un Rungis du Sud qui associe producteurs, transporteurs et transformateurs locaux qui intègre un pôle logistique de 7 hectares et un « Coeur de MIN » de 35 hectares avec transformation de produits biologiques ».

“Le terrain, écouter, échanger, c'est ma vie, toute ma vie.”

Lui qui passe un maximum de temps sur le terrain, à écouter, à échanger, à la rencontre des entrepreneurs et commerçants l'avoue « C'est ma vie, toute ma vie » et il sait aussi resituer Arles dans la Romanité et dans l'histoire avec ses arènes, mais aussi les voisins du Pont du Gard et du Pont d'Avignon, de la Tour Carrée de Nîmes, du théâtre Antique d'Orange, de Vaison. « Travaillons ensemble, nous avons

Ecrit par le 2 juillet 2026

aussi un grand pôle nucléaire avec Tricastin, Iter, Marcoule Cadarache ». D'hier à aujourd'hui, l'histoire continue à s'écrire. Et comme cet homme va toujours de l'avant, il regarde déjà vers « Provence Prestige ». Le Salon de l'art de vivre en, Provence de la gastronomie, mode, bien-être & décoration qui fêtera sa 30e édition du 23 au 27 novembre 2023.



Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d'Arles en compagnie de Jean-Baptiste Djebbari, alors ministre des Transports. DR

Voeux 2023 de la CCI du Pays d'Arles : innover, positiver et avoir l'esprit ferria!

Ecrit par le 2 juillet 2026



Plus de 600 invités au Palais des Congrès d'Arles ce 30 janvier, des patrons de petites ou moyennes entreprises, des maires et deux spécialistes de l'économie, [François Lenglet](#), journaliste et [Philippe Dessertine](#), professeur à la Sorbonne et directeur de l'Institut de Haute Finance, qui étaient invités par le président de la CCI, [Stéphane Paglia](#).

En ouvrant la soirée, il s'est exclamé : « Quel plaisir de vous retrouver » et a enchaîné « Après le Covid, en 2022 on a assisté à une augmentation des créations d'entreprises, +6,4%, bravo! Les femmes porteuses de projets représentent 36%, ce n'est pas encore la parité, mais on progresse. » Il a fait le tour de tous les dispositifs engagés sous sa mandature : « 13 local », les chèques-cadeaux lancés avec la CCI d'Aix-Marseille, 500 000€ mis en circulation dans l'économie locale, qui favorisent l'attractivité, le développement, le dynamisme et la préservation du territoire du Pays d'Arles.

“Nous sommes tous ici pour développer le Grand Marché de Provence à Châteaurenard qui se déploie sur 35 hectares.”

Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d'Arles

Stéphane Paglia a poursuivi : « Nous sommes tous ici pour promouvoir nos métiers, donner l'envie aux jeunes de devenir chefs d'entreprises, aménager notre territoire avec le contournement d'Arles et la requalification de la RN 113 (qui traverse les 13km du centre ville avec un trafic quotidien de 80 000 véhicules et qui deviendrait un boulevard urbain moins polluant pour les riverains), développer le Grand Marché de Provence (à Châteaurenard qui se déploie sur 35 hectares), investir 6M€ pour le multi-modal, aménager la future tranche de la LEO qui désenclaverait le nord du département, installer des hôtels

Écrit par le 2 juillet 2026

d'entreprises au cœur d'Arles, Tarascon ou Saint-Rémy pour les dynamiser, amplifier l'opération « Esprit clients » en aidant les commerçants à refaire leur vitrine, être plus attractifs, améliorer leur chiffre d'affaires, verdir l'environnement, en enlevant des camions de la route et favoriser le transport fluvial sur le Rhône et encore développer les filières d'hydrogène et de biomasse et ainsi conforter la transition écologique ».

“Nous sommes tous ici pour aménager la future tranche de la LEO qui désenclaverait le nord du département.”

Stéphane Paglia, Président de la CCI du Pays d'Arles

Le dynamique président de la CCI a rappelé son projet de mandature en 10 points : « Créer des emplois, apporter des formations d'excellence, booster le territoire, déployer le programme du port, structurer la filière agroalimentaire (qui représente 60% de l'agriculture des Bouches du Rhône), renforcer l'incubateur de l'entrepreneuriat au féminin, ouvrir ici une école de commerce qui attirerait les jeunes et empêcherait leur exode vers Aix, Marseille, Nîmes ou Montpellier. A terme, ils seraient 130 à vivre ici et monter leur propre entreprise, inciter à saisir toutes les opportunités numériques, commerciales, artisanales et industrielles et développer l'aménagement du Pays d'Arles qui inclut La Camargue, les Alpilles, la Plaine de Crau et attire 1,5 million de touristes par an ».

Il continue d'égrener les atouts culturels et historiques de ce territoire béni des dieux : « 200 000 entrées dans nos monuments patrimoniaux, 120 000 pour la fondation LUMA dédiée au soutien de la création artistique, les Rencontres de la Photo, créées en 1970 par Lucien Clergue et Michel Tournier qui attirent le monde entier chaque été (127 000 visiteurs), La Fondation Van Gogh, les vestiges romains à l'abri du Musée Arles Antique, le Musée ethnographique d'Arlatan, les 60 000 croisiéristes sur le Rhône et les 12M€ de retombées économiques induites par les FERIA de Pâques et du Riz en septembre. »

Ecrit par le 2 juillet 2026



François Lenglet ©L'Echo du Mardi

Stéphane Paglia accueille ensuite le 1er expert de cette « Soirée des Entreprises » François Lenglet, journaliste, chef du service économie TF1 - LCI qui prend la parole. « Ca fait plaisir de vous voir aussi nombreux, le bonheur d'entreprendre n'est pas si fréquent. Mon ordre de mission, ce soir, c'est parler du devenir de l'inflation. Je vous préviens, elle est là pour longtemps, nous sommes entrés dans un nouveau monde, un cycle différent. Jusqu'à présent, les Etats-Unis étaient les maîtres du monde, ils sécurisaient les transactions, ils définissaient les règles du commerce international, l'OMC suivait ses préconisations, le dollar était roi, et nous, nous baignions dans l'insouciance. Désormais, la bête américaine est blessée, l'économie en déclin. Nous devons donc changer notre fusil d'épaule, à commencer par produire chez nous les médicaments, les semi-conducteurs, l'énergie, l'agro-alimentaire et rompre avec les illusions de la mondialisation ».

Je vous préviens, l'inflation est là pour longtemps, nous sommes entrés dans un nouveau monde, un cycle différent.

François Lenglet

« Un sujet majeur cristallise notre avenir : la démographie » explique François Lenglet. « La population active commence à diminuer, des centaines de millions de paysans chinois ont quitté leur ferme et sont

Ecrit par le 2 juillet 2026

arrivés en ville où ils s'entassent dans d'immenses ateliers, des usines gigantesques. C'est un afflux considérable de bras, de salaires nos qualifiés, de production à bas, très bas coûts. Chaque année la population active baisse. En Chine, justement, on recense 7 millions de personnes en moins, le vieillissement s'accélère. En Italie on a dénombré 400 000 citoyens en moins, la France est pour l'instant relativement épargnée, mais il est de plus en plus difficile de trouver du personnel, les ressources humaines se raréfient. Pour un patron, recruter relève d'une véritable compétition, le rapport employeur / employé s'inverse, désormais c'est le salarié qui choisit son patron et l'entreprise où il a envie de travailler ».

Autre préoccupation : la transition énergétique. « Produire propre coûte plus cher qu'en polluant l'environnement. Décarboner, réduire les émissions de dioxyde de carbone a un prix, ce qui renchérit la valeur des marchandises. Or, les banques centrales sont en train de faire remonter le taux pour éradiquer l'hydre de l'inflation. Après la chute du Mur de Berlin, la fin de la Guerre froide, la Chine s'est ouverte, le prix du travail a notablement baissé, les frontières ont reculé, on a pu circuler sans trop de contraintes. Mais ce monde-là c'est fini avec l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine, une parenthèse se referme. L'hyper-puissance des USA a dégringolé, Vladimir Poutine a sans doute perçu son déclin et il a estimé qu'il avait une fenêtre de tir - au sens propre - pour envahir l'Ukraine. Il nous faut donc réorganiser l'économie mondiale suivant l'axe Chine- USA, mais est-ce si grave? »

“L'inflation n'est pas le monstre, le diable qu'on nous présente. Elle inverse le rapport de force entre travail et capital.”

François Lenglet

A cette question, François Lenglet se montre plutôt rassurant. « A la sortie de la guerre, les baby-boomers, mes parents, ont pu se constituer un patrimoine, acheter leur maison grâce à l'enflation, si, si! Elle avait progressé de 10 à 15%, mais les salaires aussi. Du coup le poids du remboursement s'est allégé, c'est l'ardoise magique. Aujourd'hui, c'est pareil. Le rapport s'est inversé, on a indexé les salaires, le SMIC, les retraites, les impôts avec de nouveaux barèmes, ce n'est pas la fin du monde. » Il conclut avec optimisme : « L'inflation n'est pas le monstre, le diable qu'on nous présente. Elle inverse le rapport de force entre travail et capital. Le monde qui pointe est plein de promesses, fécond, sans doute va-t-il gommer les inégalités, c'est tout ce que je vous souhaite! » Tonnerre d'applaudissements dans la salle comble du Palais des Congrès d'Arles.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Philippe Dessertine ©L'Echo du Mardi

Place au 2ème expert de la soirée, l'économiste Philippe Dessertine. « La mission que m'a confiée le président de la CCI est simple et complexe à la fois, être positif, avoir l'esprit « feria ». Je vais commencer par l'évènement majeur de notre monde actuel : le dérèglement climatique. 8 milliards d'humains sur terre nous obligent à changer de modèle économique. Le nôtre datait de 150 ans, il ne fonctionne plus, il est urgent d'en changer, ce n'est plus une option mais une obligation ». Tout a changé, une forme de révolution a frappé le monde des mathématiques, de la science, de l'astro-physique, de nos connaissances. Les algorithmes développent des informations qu'on n'avait pas, avant. Certains affirment par exemple que dans 20 ans le cancer sera vaincu. On peut désormais cumuler croissance et développement durable, ils ne sont plus antinomiques ».

“Pour oser, pour innover, il faut être petit. C'est la grande force des territoires décentralisés comme le Pays d'Arles.”

Philippe Dessertine

Comment adapter ce raisonnement au Pays d'Arles et à ses entrepreneurs? Grâce à un mot, la décentralisation. On ne dépend plus de Paris, un président a été élu sans parti politique. New-York, la ville des gratte-ciel, est morte, c'est Los Angeles qui gagne, cette ville horizontale, cette juxtaposition, cette mosaïque de communautés, reliées entre elles, connectées par le digital. Ici, la Crau, la Camargue,

Ecrit par le 2 juillet 2026

la Montagnette, les Baux, les Alpilles, ses parcs naturels, ses 29 communes, c'est un véritable pays de cocagne! Vous avez les paysages, le patrimoine, la culture, les bons produits du terroir, vous savez ce qu'est la déconcentration, vous avez déjà ce nouveau monde sous vos yeux, entre vos mains. Et la CCI c'est elle qui les relie, les irrigue, tous ces réseaux de grandes, moyennes, petites entreprises, qui promeut la synergie et propose cet autre mode de fonctionnement. Des entités à taille humaine où on peut innover. Comme l'agriculture qui s'équipe de drones. Dans les grosses structures, on n'y arrive plus ».

Philippe Dessertine cite alors l'exemple du business-man Mark Zuckerberg. « Il a créé Facebook, payait cher ses salariés, mais ils n'arrivaient plus à innover, à se réinventer, ils étaient trop nombreux, la structure trop lourde. Facebook dégringole, pour enrayer cette chute, il acquiert Instagram. Même scénario. Il ne faut pas oublier que le but d'un bureaucrate c'est de garder son boulot, pas de travailler dans l'intérêt de l'entreprise. Pour oser, pour innover, il faut être petit. Regardez pour les grands laboratoires pharmaceutiques avec le Covid. Ni Sanofi, ni Pasteur n'ont trouvé le vaccin, les dinosaures ont un grand corps mais une petite tête. C'est Moderna, une équipe plus réduite de biotechnologies qui l'a mis au point ».

“C'est avec le trio innovation-croissance-développement durable que vous allez gagner la bataille de demain, celle des talents.”

Philippe Dessertine

Il ajoute : 'Ici, nous avons, vous avez un tissu de petites entreprises, une infinité de dynamismes, d'envies, d'énergies où le délai de prise de décision est immédiat, pragmatique. Votre nouveau PIB, c'est le trio innovation-croissance-développement durable. Grâce à tous ces humains, ces cerveaux, ces bras, ces jeunes que vous allez retenir sur le territoire, vous allez gagner la bataille de demain, celle des talents. Et moi, j'ai un double regret, ne plus avoir 20 ans et ne pas habiter le Pays d'Arles ».

La manifestation se conclura sur une phrase projetée sur le grand écran du Palais des Congrès d'Arles : « Notre territoire est inspirant, performant, novateur. Nous sommes les acteurs de la réussite de demain ».

Andrée Brunetti

Ecrit par le 2 juillet 2026

CCI du Pays d'Arles : un accélérateur du territoire et de ses entreprises



Un territoire qui occupe 45% de la superficie des Bouches-du-Rhône et où la CCI accompagne 210 000 habitants à travers 36 000 emplois salariés et 15 710 entreprises (46% dans les services, 35% dans le commerce, 19% dans l'industrie).

Pour [Stéphane Paglia](#) élu président de la [CCI du Pays d'Arles](#) en novembre dernier, « *La Chambre de Commerce et d'Industrie doit s'inscrire dans une stratégie globale* ». Ce '[Plan du Réseau des CCI](#)' a été adopté en assemblée extraordinaire le 13 septembre à Levallois-Perret et s'appuie sur les 122 CCI de l'hexagone, les 4 400 chefs d'entreprises et 14 000 collaborateurs de France qui composent ce réseau « *Il constitue la feuille de route, la colonne vertébrale de notre action pour les 5 ans qui viennent pour être l'accélérateur de l'économie locale et nationale mais aussi de la croissance durable des entreprises chez nous et à l'international* » dira [Alain Di Crescenzo](#), Président de [CCI France](#).

Ce réseau doit répondre aux profonds bouleversements dûs à l'inflation alimentée par la hausse de l'énergie, aux difficultés d'approvisionnement des matières premières et pièces détachées, à la hausse

Ecrit par le 2 juillet 2026

des taux directeurs, à l'évolution de l'euro face au dollar qui font peser un risque de récession sur l'économie.

« *Plus que jamais, nous sommes aux côtés des chefs d'entreprises* » dira Stéphane Paglia, « *Nous sommes leur boussole, au plus près de leur développement pour travailler à leur valorisation, les aider à monter des dossiers, obtenir des subventions, renforcer leur visibilité* ». Il ajoute : « *Nous avons 3 obsessions : faire de ce bout de France un pays d'entrepreneurs forts et engagés, agir pour des territoires durables au service de l'économie et être un réseau qui inspire la confiance* ».

Le Président Paglia évoquera le parcours d'accompagnement destiné aux auto-entrepreneurs, TPE, PME, start-up, entreprises de l'économie sociale et solidaire, commerces, industries, services et dans un fascicule intitulé 'Mon projet d'entreprise 2022-2024'. Il vise à leur faire acquérir les compétences indispensables et les bons réflexes, à trouver les bons financements. « *Le monde change. On assiste à 35% de défaillances d'entreprises, donc on met un kit à disposition des jeunes qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale (comment créer ma société, avec quel budget, dans quel marché, comment vais-je m'imposer en tant que dirigeant?) sachant que 98% du tissu économique est composé de toutes petites entreprises. Nous sommes aussi en relation étroite avec le Tribunal de Commerce, parce qu'une tendance se répand à bas bruit, 30% d'auto-entrepreneurs, même sans dettes, cessent de se développer, ne sont plus rentables et donc arrêtent leur activité* » déplore Stéphane Paglia.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le président de la CCI du Pays d'Arles déclinera un à un, donc longuement les 10 projets-phares de sa mandature :

1 / faire grandir l'entreprise et accompagner le recrutement. A titre expérimental en France, nous travaillons à la formation en liaison avec Pôle-Emploi et avec la Région Sud sur une opération innovante 'booste ton job' et promouvoir les métiers en tension auprès des jeunes.

2 / Apporter des formations d'excellence : pour ce faire nous allons ouvrir une 'business-school' * dont la scolarité ne coûtera que 3 000€ par an (contre 10 ou 15 000 ailleurs) pour former au management, à la banque, à l'assurance nos jeunes, les garder en apprentissage chez nous, les ancrer sur notre territoire.

3 / Encourager les associations et commerçants et entreprises à s'unir au sein d'une Fédération pour

Ecrit par le 2 juillet 2026

dynamiser les centres-villes. 21% des dépenses des ménages sont réalisées dans des commerces de moins de 300m², les consommateurs préfèrent la proximité et le contact, en 10 ans ce chiffre a progressé de 13%. Il y a aussi le 'Treiz'Local' un chèque-cadeau pour favoriser l'achat dans son village, son quartier sans aller dans les grandes surfaces. En 2021, 95 commerçants y ont adhéré et 70 000€ dépensés.

4/ Créer des 'Hôtels d'entreprises' . 275 000€ ont été investis dans la rénovation de celui de 1 700 m² situé Chemin du Temple à Arles, il fera l'objet d'une extension d'un millier de m² de bureaux pour accueillir des entrepreneurs de Saint-Rémy-de-Provence ou Châteaurenard.

5 / Booster le tourisme d'affaires en agrandissant le Palais des Congrès. C'est le plus grand équipement d'accueil de salons et séminaires de 3 000m². Nous allons construire une salle multifonctionnelle de 1 200m² supplémentaires qui intégrera les normes de construction environnementale et constituera notre véritable 'Task force événementielle'. Les décideurs qui viennent chez nous pour un congrès ne cherchent pas uniquement des salles de réunions, ils veulent aussi visiter la Provence, aller au musée, assister à la fêria, faire le tour de sites patrimoniaux, des festivals, des Rencontres de la Photo, de la Luma, se promener en Camargue... Avec des retombées économiques qui irriguent l'ensemble du territoire, grâce à la proximité des Alpilles, des Baux et de St-Rémy de Provence.

6 / Déployer le programme 'Port 2024' pour le commerce quadri-modal (route-fer-fleuve-mer). Sa concession sera reconduite en 2023, nous nous doterons d'une plateforme bio-masse et déchets dangereux et créerons un terminal route-fer pour faciliter le report des marchandises et la réalisation d'une station d'avitaillement hydrogène. Nous investissons également dans de nouveaux outils comme un porte-conteneurs pour un montant de 250 000€.

7 / Développement d'incubateurs en misant sur les filières innovantes. Nous encourageons les entrepreneurs, femmes et hommes. En 2019, nous avons créé l'incubateur 'Adrénaline' » pour favoriser l'émergence de start-up, nous continuons à encourager les femmes et les jeunes à se lancer.

8/ Structurer la filière agro-alimentaire avec 'L'Actium Grand Marché de Provence' dont le but est de redéployer le MIN de Châteaurenard. Notre territoire profondément rural assure 60% de la production agricole des Bouches du Rhône. Nous avons des agriculteurs, des maraîchers, des arboriculteurs, des éleveurs, un abattoir à Tarascon qui a été labélisé 'AOC Taureaux', notre but est devenir le 'Rungis du Sud' en associant producteurs et transformateurs. Dans un territoire où 60% des habitants ne paient pas d'impôts ce sera une véritable richesse, avec nombre d'emplois à la clé.

9 / Favoriser la transition environnementale, l'éco-tourisme, offrir aux entreprises du Pays d'Arles des solutions de collecte, de recyclage et de valorisation des déchets. Pour la promotion des productions locales et des circuits courts nous organisons chaque automne 'Li rescoudre d'aquí' (29 novembre de 11h à 18h) qui font marcher les hôtels, restaurants, cafés, marchés du territoire, mais aussi « Provence Prestige » en novembre qui accueille 13 000 visiteurs qui font leurs achats avant Noël.

10 / Inciter les entrepreneurs du Pays d'Arles à saisir les opportunités offertes par la transformation numérique, environnementale et industrielle. Un défi pour le déploiement de l'hydrogène décarboné et

Ecrit par le 2 juillet 2026

des biogaz.

Au terme de ce déroulé détaillé de la feuille de route de sa mandature 2021-2026, Stéphane Paglia conclura : « Avec la crise sanitaire, le confinement, maintenant la flambée du prix de l'énergie et des matières premières, la mutation est en marche. Aider les entrepreneurs de toutes les façons possibles n'est plus une option mais une absolue nécessité. Nous devons leur apporter les bons outils. Au pays des Lumières, on sait aussi les éteindre pour appliquer la sobriété énergétique. Nous devons également réinvestir les friches industrielles délaissées ces dernières années, elles font partie de notre passé ».

Un regret? « Ce n'est pas l'économie qui impose des frontières, des barrières avec nos voisins d'Avignon ou Nîmes, mais l'administration alors que nous avons le Rhône en commun, mais nous y travaillons ensemble pour les faire tomber ».

Télécharger ci-dessous :

[Le Rapport d'activité 2021 de la CCI du Pays d'Arles](#)

[Le Contrat de mandature 2021-2026](#)

Contacts :

* www.ies-business-school.com

arles.cci.fr

contact@arles.cci.fr

04 90 99 08 08

La CCI du Pays d'Arles interpelle les candidats à la présidentielle

Ecrit par le 2 juillet 2026



Dans une lettre ouverte aux candidats à la prochaine élection présidentielle, [Stéphane Paglia](#), président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Pays d'Arles a adressé un vibrant plaidoyer à la reconnaissance de son territoire. A cette occasion, il interpelle notamment le futur président de la République sur la réalisation de la LEO, ce contournement Sud d'Avignon, « fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles ».

« Mesdames les candidates, messieurs les candidats à la présidence de la République, en tant que corps intermédiaire, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se tient, depuis toujours, aux côtés de l'État et de son plus haut Représentant, débute Stéphane Paglia, président de [la CCI du Pays d'Arles](#), dans la lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle 2022. À l'Appel de la France, nous nous sommes pleinement engagés dans le défi de la relance économique et de la réindustrialisation. Demain, ce défi sera vôtre et de nouveau, vous pourrez vous appuyer sur les CCI pour le déployer auprès des entreprises et au niveau des territoires. »

15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés

Rappelant ensuite les enjeux nationaux mis en avant par CCI France (investir massivement dans le développement des compétences des jeunes et des adultes, faire le choix d'une France d'entrepreneurs, développer le commerce de proximité pour reconquérir les centralités dans tous les territoires, engager

Ecrit par le 2 juillet 2026

dans le renouveau productif l'ensemble du tissu d'entreprises de l'industrie et des services à l'industrie, protéger les maillons clés de chaînes de valeur constituant des points forts de l'industrie française, transformer les conséquences de la crise sanitaire en atouts pour demain ainsi que soutenir l'internationalisation des PME) la CCI du Pays d'Arles a souhaité interpeller directement les candidats sur la situation de son territoire regroupant 15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés.

Un carrefour loin de la métropole marseillaise

« Territoire à l'ouest des Bouches-du-Rhône, s'étirant le long du Rhône depuis le Vaucluse au nord, jusqu'aux rives de la Méditerranée au sud, le Pays d'Arles se singularise par sa position périphérique par rapport à la Métropole Aix-Marseille-Provence et de carrefour entre l'Europe et le bassin méditerranéen ainsi que par la présence d'espaces naturels, agricoles et patrimoniaux d'exception, poursuit Stéphane Paglia en s'adressant au futur président de la République. Le Pays d'Arles est composé d'une trentaine de communes des Bouches-du-Rhône non rattachées administrativement à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Profondément rural, le Pays d'Arles est un territoire de proximité pour ses habitants et son tissu économique. Le Pays d'Arles ne se vit pas en opposition avec la métropole marseillaise mais bien en complémentarité avec cette dernière. »

Une terre agricole, de nature, d'art de vivre, de culture et de patrimoine

« Stratégiquement placé au croisement de l'arc Italie-Espagne et de l'embouchure de la vallée du Rhône, le Pays d'Arles assure et assume un rôle de carrefour entre les nombreux flux humains et de marchandises en provenance ou à destination de l'Europe d'un côté et du bassin méditerranéen de l'autre. Territoire agricole, le Pays d'Arles l'est au plus haut point en multipliant les labels AOC, AOP, IGP, agriculture biologique... pour son riz, ses olives et son huile d'olive, son miel, son vin, sa viande de taureau et d'agneau, son foin de Crau, sa laine Mérinos... 60% de la production agricole du département y est ainsi réalisée. »

« Entre Provence et delta du Rhône, le Pays d'Arles abrite, entre autres, la dernière steppe aride protégée d'Europe constituée par la Plaine de la Crau, la plus grande zone humide de France avec la Camargue et la chaîne des Alpilles, relief émergeant tel une île entre les plaines de la Durance et du Rhône. Arles, ses arènes, son théâtre antique, sa Tour Luma impressionniste en hommage à l'œuvre de Vincent Van Gogh et ses Rencontres Internationales de la Photographie qui fêteront cette année leur 53^e édition ; Saint-Rémy-de-Provence et son site romain de Glanum ; Tarascon et son château médiéval ; les Baux-de-Provence et son aura de plus beau village perché et fortifié de France... sont autant de témoignages de sa vitalité patrimoniale et culturelle... Tout ceci n'est qu'un aperçu de l'extraordinaire richesse du Pays d'Arles qui en fait un territoire aux enjeux multiples. Ce sont ces enjeux spécifiques, à dimension nationale, qui nous préoccupent et nous poussent à solliciter vos réponses. »

« Vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

La crainte d'un retour du projet de fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et Aix-Marseille

« Une fois les échéances électorales passées, le projet de fusion entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, mis en stand-by, pourrait, de nouveau, être débattu et servir de modèle d'organisation territoriale pour d'autres métropoles. Au-delà de la réforme institutionnelle, ce projet nous alerte sur l'impact d'une telle décision sur les entreprises du Pays d'Arles. Aujourd'hui, les services économiques rendus aux entreprises, la gestion des zones d'activités et la fiscalité foncière sont décidés par des collectivités territoriales qui sont au plus près d'elles, qui connaissent les réalités économiques et les spécificités du Pays d'Arles. Demain, qu'en sera-t-il ? Alors que la crise a révélé que la proximité dans les décisions politiques et fiscales était essentielle pour l'efficacité de l'action publique, vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles sur ce sujet. Pour vous, quel sera le devenir du Pays d'Arles, territoire de proximité, si ce projet de fusion se concrétise ? »

Au cœur des flux humains et de marchandises

« Trois infrastructures majeures, une déjà en activité et deux en devenir, vont jouer un rôle primordial dans le maintien et le développement de la position de carrefour économique du Pays d'Arles.

Le port de commerce quadri-modal d'Arles :

- les nombreux investissements effectués depuis que la CCI du Pays d'Arles le gère, lui ont permis de développer une expertise reconnue dans l'acheminement de marchandises non containerisées.

Deux objectifs pour l'avenir :

- en faire également un port à containers, véritable base arrière du Grand Port Maritime de Marseille,
- positionner le port de commerce d'Arles comme un pivot de l'économie circulaire facilitant le report du fret sur les modes de transport massifiés du fleuve et du fer.

Des mesures allant dans ce sens ont été annoncées. Ces mesures s'inscrivent dans la durée. Même si elles ne sont pas figées, le principe qu'elles érigent, à savoir le développement des transports fluviaux et ferroviaires, doit être soutenu par toutes candidates et tous candidats à la fonction suprême. Quelle sera la place des transports fluviaux et ferroviaires dans votre politique des mobilités ? »

« La réalisation de la LEO est fondamentale pour le développement du Pays d'Arles. »

Contournement d'Arles et soutien appuyé à la LEO

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Tronçon manquant entre l'Italie et l'Espagne, le contournement autoroutier d'Arles apparaît comme l'unique solution pérenne face au défi d'une mobilité efficiente et durable en Pays d'Arles. Certes, cela peut paraître contradictoire d'associer 'autoroute' et 'mobilité durable' mais la situation locale justifie cette association audacieuse. Il suffit d'avoir emprunté une seule fois l'actuelle RN113 à hauteur d'Arles pour comprendre sa dangerosité, les nuisances engendrées et la pression exercée sur le territoire par cet unique point de passage du Rhône à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les déplacements humains et de marchandises doivent s'effectuer de façon optimale et les conditions actuelles de circulation autour d'Arles ne le permettent pas. Seule sa réalisation, associée aux mesures en faveur du report vers les transports en commun et les modes doux, assurera une amélioration réelle et durable de la situation. »

« La réalisation des 13km de la Liaison routière Est-Ouest LEO permettant de contourner Avignon par le sud est fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles. Par sa proximité avec Avignon, ce territoire bénéficie d'un dynamisme démographique, économique et touristique fort. La LEO permettra de soutenir cette croissance, de désenclaver les communes du nord des Bouches-du-Rhône et d'assurer une meilleure accessibilité aux infrastructures majeures de transport de l'agglomération avignonnaise telles que la gare TGV et celle de fret, le port fluvial ou l'aéroport. Vous le savez, la mobilité est un maillon fondamental de l'activité, qu'elle soit agricole, artisanale, industrielle, commerciale, tertiaire ou touristique. Une mobilité entravée fragilise tout un territoire, son économie et ses emplois, c'est pourquoi nous vous posons clairement la question. Quel soutien apporterez-vous à ces deux projets d'infrastructures, majeures, pour notre territoire ? »

« Créer au Nord du Pays d'Arles un 'Rungis' du Sud. »

Attentes alimentaires et réindustrialisation en milieu naturel

« La CCI du Pays d'Arles fait partie des partenaires institutionnels et privés qui soutiennent le projet de Grand Marché de Provence de Châteaurenard. L'objectif est de créer, au nord du Pays d'Arles, un 'Rungis' du Sud qui associerait Marché d'intérêt national (Minà, producteurs locaux et transformateurs agroalimentaires. Le site est idéalement placé sur l'axe de la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis, à proximité du port de commerce d'Arles et des axes autoroutiers de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ce projet ambitieux est structurant pour le Pays d'Arles. Il contribuera au développement d'une filière agricole et agroalimentaire forte, aux bénéfices des habitants du territoire mais également de toute la France. Quel appui donnerez-vous à ce projet ? »

« Depuis des siècles, les habitants du Pays d'Arles ont appris à dompter la nature sauvage de leur territoire, à vivre avec les caprices du Rhône et à exploiter une terre exigeante mais généreuse. La Camargue doit affronter la réalité du changement climatique Depuis des siècles, la Camargue a été façonnée et le Rhône discipliné par l'Homme afin de permettre le développement d'activités économiques agraires, industrielles et touristiques. Face aux incertitudes, des questions se posent quant à son avenir : faut-il aller vers une re-naturalisation idéalisée ? Déconstruire ce que l'Homme a mis des générations à

Ecrit par le 2 juillet 2026

construire ? La sanctuariser dans son état actuel ? Assurer la continuité de son exploitation agricole et touristique par des aménagements spécifiques ?... Nous n'avons pas de réponses définitives à ces questions. » Notre rôle est de contribuer aux réflexions autour de l'avenir de la Camargue et de soutenir les entrepreneurs qui seront impactés par les choix qui seront faits. Les décisions finales, c'est vous, Mesdames et Messieurs, qui les prendrez en temps et en heure mais, quelles seront-elles ? »

« Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui s'applique aux principales communes du Pays d'Arles va être révisé. Nous soutenons son objectif de protection des vies et des activités humaines face au risque d'inondation. Mais, ces dernières années des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été menés. Des terrains qui, hier, étaient en zone de très forte vulnérabilité, sont aujourd'hui bien moins exposés. Nous appelons, donc, à ce que la révision du PPRI donne l'opportunité de libérer du foncier économique en Pays d'Arles, notamment dans les zones d'activités. Trois objectifs : répondre aux demandes d'implantation et de croissance des entreprises et créer, ainsi, des opportunités d'emploi pour les habitants du Pays d'Arles. En tant qu'acteur économique de l'emploi, la CCI du Pays d'Arles sait qu'une des composantes de la dynamique de la création d'emploi est la capacité des entreprises à s'investir dans un territoire. Aujourd'hui, il est difficile pour une entreprise de projeter son développement sur un Pays d'Arles sans foncier. Permettre au Pays d'Arles de prendre sa part dans la réindustrialisation de la France, soulager la pression sur la consommation des espaces naturels et agricoles et répondre aux attentes de la Loi Climat et Résilience et à ses objectifs de Zéro Artificialisation Nette en ciblant ce nouveau foncier économique de manière privilégiée sur les zones d'activités économiques. Nous vous interrogeons donc : comme les autres territoires français contraints par la nature, le Pays d'Arles doit-il, également, être contraint dans son développement économique ? »

Le Pays d'Arles, révélateur de la fragilité de l'économie touristique

« Grâce à la qualité exceptionnelle de son environnement naturel et patrimonial, le Pays d'Arles est complètement en phase avec les aspirations d'écotourisme, de tourisme expérientiel ou de 'slow' tourisme de la clientèle touristique et a pu, malgré la crise sanitaire, tirer son épingle du jeu. Cette réussite risque de n'être qu'illusoire si des solutions ne sont pas trouvées afin de rendre de nouveau les métiers liés au tourisme attractifs. Au sortir de la crise, les entreprises touristiques du Pays d'Arles sont fragilisées. Elles peinent, en effet, à recruter des travailleurs saisonniers, à leur trouver des solutions d'hébergement et éprouvent, également, les plus grandes difficultés à fidéliser leur personnel permanent. Les perspectives de reprise en sont, ainsi, profondément altérées. Cette problématique n'est pas spécifique au Pays d'Arles, mais elle y est, ici, particulièrement prégnante car le tourisme est un des principaux moteurs de l'économie locale. Comment comptez-vous vous saisir de cet enjeu primordial pour l'économie du Pays d'Arles ? »

« Voici en quelques paragraphes, mis en avant les principaux enjeux auxquels le Pays d'Arles sera confronté dans les années à venir et qu'il nous a paru nécessaire de porter à votre connaissance. Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition si vous souhaitez échanger plus en avant sur ces questions et en serions honorés. La CCI du Pays d'Arles ne doute pas de l'attention, Mesdames les candidates et Messieurs les candidats, que vous apporterez à son territoire et nous vous en remercions par avance. »